AUTORISATION PARENTALE POUR L'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR ET LA PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil
25, rue des Allouettes
95100 Argenteuil
Mél : arcargenteuil@yahoo.fr

Association loi 1901 siren : 447 805 409
Agrément FFTA n° 2595069 – DDJS : 9582 S le 21/06/1982

Je soussigné(e) :

Monsieur ou Madame ……..……..……...,

Agissant en qualité de : ❍ père ❍ mère ❍ tuteur

❍ parent exerçant le droit de garde

du mineur :

Nom ……..……. Prénom……..……

né(e) le …….. à…...……..

Je déclare sur l'honneur :

❍ avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du mineur susnommé

❍ être investi du droit de garde (ou) de la tutelle à l'égard du mineur susnommé

J'autorise l'équipe d'encadrement du club : Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil à photographier lors d'entraînement, de compétition, ou de manifestations officielles diverses, mon enfant mineur désigné ci-dessus.

Je donne l'autorisation à ce club de diffuser lesdites photographies de mon enfant **sur le site web** du club : http://www.lesarchersdecentnoix.fr

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Les photos où apparaissent des enfants dont les parents auraient refusé seront retirés du site, où floutées pour que ces enfants soient rendus méconnaissables.

Valable pour une période indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier adressé au club.

Fait à Argenteuil, le …….. Signature

précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"